



Afac-Agroforesteries

3, la pépinière – Pôle de l'arbre, route de Redon

44290 Guéméné Penfao

contact@afac-agroforesteries.fr

RAPPORT MORAL de l'Afac-Agroforesteries

Le Rapport du CGAER reconnaît l'apport multifonctionnel des ligneux en vue de la performance agronomique, économique, environnementale et sociale de l'agriculture. Il établit un pronostic de développement considérable pour l'arbre dans les décennies à venir.

Le tournant agro-écologique annoncé par le ministre fin 2012 a donc eu un effet de légitimation pour les connaissances qui, jusque là, faisaient l'objet de convictions minoritaires de la part des réseaux de planteurs.

La situation a donc radicalement changé : les acteurs de l'arbre sont relayés par les politiques publiques. Le rapprochement souhaité des deux associations nationales devrait pouvoir donner, à terme, voire assez prochainement, une assise beaucoup plus stable et des conditions d'exercice jouables pour la structure unique qui naîtra de la dissolution des deux associations nationales précédentes. Le travail entamé avec M. Balny nous a été très utile pour identifier plus clairement nos atouts, nos valeurs et les conditions de notre bon fonctionnement. Le plan de développement élaboré avec M. Balny pourra servir à la nouvelle structure en cours de montage pour trouver de nouvelles ressources et réaliser le retour souhaité de l'arbre dans les territoires, les exploitations agricoles et leurs paysages.

Bien encadré par les services du MAAF et des experts extérieurs, ce rapprochement pourra se faire avec la clarté voulue et la rigueur nécessaire. Gageons que le chemin parcouru cette année aura formé une étape décisive pour fonder le développement nouveau de la structure à venir, qui prendra la suite de l'Afac-Agroforesteries une fois les deux associations précédentes dissoutes, ainsi qu'il a été envisagé et annoncé en novembre 2014.